



# Bonne Année

## CÉRÉMONIE DES VOEUX

Un moment de partage  
| p.4

## PROGRAMME CULTUREL

Théâtre : " Y a d'l'Amour dans l'air "  
| p.5

## URBANISME

Les démarches  
| p.16-17

# La Commission Affaires Sociales organise une journée au



**Mercredi 26 février**

*Transport aller/retour + entrée au Salon de l'agriculture.  
Déjeuner libre.  
Départ devant le gymnase de St Just en Chaussée à 7h30.  
Retour vers 20h00.*



# SOMMAIRE



## > A LA UNE :

4 Cérémonie des voeux



## > ACTU MUNICIPALE :

5 Programme Culturel  
8 Service Jeunesse & Sport  
11 Préinscriptions écoles maternelles  
12 Centre Communal d'Action Sociale



## > VIE ASSOCIATIVE :

13 Les associations vous informent



## > VIE PRATIQUE :

15 Informations diverses  
19 État civil  
20 Agenda  
22 Coupons  
24 St Just en image

**Cérémonie des vœux**  
**Jeudi 16 janvier 2020**

*Un moment de partage et de convivialité*



*Meilleurs vœux*

**J**eudi 16 janvier à 19h au Gymnase Gérard Berton, la Municipalité vous convie à la traditionnelle cérémonie des vœux. Ce rendez-vous annuel nous permet d'inviter et de rassembler toutes les forces vives de la commune qui contribuent à lui donner une réelle dynamique, sociale, culturelle et sportive mais aussi, tous les habitants qui jouent un rôle dans la vie locale de Saint Just en Chaussée. Elle fortifie les liens d'amitié et de proximité, indispensables entre les administrés, les associations, les entreprises, les commerçants et les partenaires de la ville. Votre présence chaque année, est pour nous le témoignage de votre intérêt porté à la commune de Saint Just en Chaussée.

**Samedi 1<sup>er</sup> février 2020 20h30**

Salle des Fêtes

Entrée 5€

Réservations 03 44 19 35 28

## **" Y'a d'l'Amour dans l'air "** **Compagnie Lyricopresto**



*C'est lui qui commande en tous cas. Il nous fait passer par tous les états : ravissement, espérance, passion, agacement, jalousie, volupté, colère, nous faisant voyager du drame le plus absolu au comique le plus délirant.*

*De quoi sourire, s'attendrir, pleurer et rire... surtout rire ! .... grâce aux musiques de Haendel, Mozart, Bizet, Offenbach et d'autres encore....*

**Samedi 8 février 2020 20h30**

Salle des Fêtes

Entrée 5€

Réservations 03 44 19 35 28

## **" L'abracadabrantésque amnésie "** **Compagnie Simple prétexte : une comédie de Bernard Sellès**

*Notre objet d'étude, un salarié, est-il en burn out ou est-il un simulateur?  
De forts soupçons pèsent sur celui-ci, notre « cobaye », l'amnésique, protégé par sa femme et accusé par son collègue. L'intervention d'une « coach » puis d'une avocate va-t-elle révéler la vérité ?*

*L'entêtement du technico-comédien, s'il perturbe le déroulement de l'intrigue, va peut-être contribuer à la révélation de cette vérité..*

**Samedi 21 mars 2020 20h30 « La Lessive »**

Salle des Fêtes

Entrée 5€

Réservations 03 44 19 35 28



*La LESSIVE c'est un condensé de Cirque sans pré lavage et de Burlesque sans tache: spectacle TOUT PUBLIC à partir de 4 ans*

*Cirque, Clown, Burlesque Acrobatique.*

*"La LESSIVE : c'est du vécu, on ne peut pas mélanger les couleurs, on ne peut pas mélanger les matières, il faut faire attention à la température, savoir quel programme choisir... bref c'est jamais facile, surtout quand on s'appelle VICTOR. Dans ce spectacle la cohérence n'a jamais le temps de s'installer. Les événements surprenants ne cessent de faire irruption au moment où Victor étend son linge....*

*Il nous entraîne alors sans le vouloir dans un univers clownesque et acrobatique où chaque problème se transforme en aventures rocambolesques.*

## Médiathèque Anne Frank

Culture : Expositions, spectacle, théâtre, concert...

### AGENDA

\*\*\*

#### 15 janvier :

- Book'in Club pour les 8-12 ans à 15h

#### 18 janvier :

- Bébés lecteurs pour les 0-3 ans à 10h30

#### 25 janvier :

- Plaisir des lectures pour les 4-5 ans à 10h30

- Atelier " Et si on jouait ?" ouvert dès 6 ans de 10h à 12h.

#### 8 février :

- Atelier " Et si on jouait ?" ouvert dès 6 ans de 10h à 12h.

#### 15 février :

- Plaisir des lectures pour les 6-7 ans à 10h30

#### 29 février :

- Bébés lecteurs pour les 0-3 ans à 10h30

#### 7 mars :

- Atelier " Et si on jouait ?" ouvert dès 6 ans de 10h à 12h.

#### 18 mars :

- Book'in Club pour les 8-12 ans à 15h

#### 21 mars :

- Plaisir des lectures pour les 4-5 ans à 10h30

#### 28 mars :

- Bébés lecteurs pour les 0-3 ans à 10h30

#### 4 avril :

- Atelier " Et si on jouait ?" ouvert dès 6 ans de 10h à 12h.

#### 11 avril :

- Plaisir des lectures pour les 6-7 ans à 10h30

### Exposition

Du 3 janvier au 1er février 2020, une exposition de livres d'artiste par l'éditeur Bernard Dumerchez, sera visible aux horaires d'ouverture de la Médiathèque. Le livre d'artiste est un livre unique et original créé par un auteur et / ou illustrateur qui est artiste et / ou écrivain. Ces livres sont tirés en très peu d'exemplaires et numérotés. Les livres édités par Bernard Dumerchez sont souvent réalisés par des artistes contemporains renommés tels que Misstic, Villeglé, Mesnager, Jef Aérosol, Speedy Grafito, Erro.... Ils sont souvent aussi empreints de poésie.

Venez les découvrir lors d'une rencontre avec son éditeur le **samedi 11 janvier à 10h30**.  
Réservations : 03 44 19 35 28



### Exposition

Exposition sur les animaux, par les enfants et jeunes de l'ITEP, qui participent activement aux soins des animaux du refuge « SPA d'Essuilet » à Essuiles St Rimault du **5 au 29 février**.  
Information : 03 44 19 35 28

### Spectacle

Spectacle théâtral, gestuel et musical du livre « Premier printemps » interprété par la Compagnie Soleil sous la pluie. Vivez au rythme des saisons l'adaptation libre de l'album du même titre d'Anne Crauzaz, aux éditions Memo, qui nous invite à goûter, sentir, écouter, voir, toucher : l'acidité des mûres, la douceur de l'intérieur d'une bogue de châtaigne, le silence de la neige... La compagnie Soleil sous la pluie nous emmène avec elle à la redécouverte du temps et de la nature dans un dispositif scénique immersif où interagissent matières, gestes dansés et sons. Dans un jeu de synesthésie, les matières tinteront et les sons se goûteront pour faire émerger des moments inédits le **samedi 1er février à 10h30**. Durée 30 minutes. Gratuit et ouvert à tous. Inscription obligatoire au : 03 44 19 35 28

### Concert

Concert d'Adèle Chignon le **vendredi 14 février à 20h** à la Médiathèque. Après le succès de « Comme en 14 », la chanteuse reprend la route avec un accordéoniste et un nouveau spectacle. Pour la première fois, elle se produira en duo voix-accordéon avec Christophe Camier, qui entraîneront le public dans un nouveau voyage avec ses « Chansons de belle lurette ».

Gratuit et ouvert à tous.  
Réservations : 03 44 19 35 28.



## Ateliers : Poterie

« La terre devient : mot, sensation et poème sous les doigts du potier »



Notre atelier accueille toutes les personnes passionnées de la terre pour ce savoir-faire ancestral. Modelage, tournage et cuisson, autant d'étapes pour transformer la matière en une belle pièce de céramique !

N'hésitez pas à jeter un coup d'oeil à nos cours hebdomadaires permettant à nos adhérents d'avoir une liberté dans leur choix de projet. Notre intervenante est présente pour vous conseiller et vous guider dans les différentes étapes, afin de mener à bien votre réalisation.

Rendez-vous les samedis de 15h à 17h à l'espace associatif, impasse de l'Abbaye, toute l'année, hors vacances scolaires, pour une cotisation de **43€ pour 4 séances par mois**.  
Intervenante : Mme NICOLAS TRIBUS Aurélie.  
Inscriptions au : 03 44 19 29 19.

## Ateliers : Arts Plastiques

Les ateliers d'arts plastiques sont destinés à toute personne désirant apprendre les arts plastiques (*peinture, dessin*). L'enseignement proposé repose sur le plaisir de l'art et de la création tout en accompagnant les adhérents dans leur progression. La pratique passe par une expérience de la matière, du geste et de l'inscription dans l'espace, mais aussi des couleurs et du dessin. Une recherche permanente avec le désir de créer.

Rendez-vous les mardis et jeudis de 13h à 19h au Centre Socio Éducatif, rue Foch, toute l'année, hors vacances scolaires, pour une cotisation de **35€ par trimestre pour 1 cours par semaine** ou **70€ par trimestre pour 2 cours par semaine**.  
Intervenant : M.BOTTI René. Inscriptions au : 03 44 19 29 19



## Camp' Sports

Séjour : Premier  
Camp'Sports ... Une  
aventure à franc  
succès !

*Retour sur le premier  
Camp'Sports, séjour sportif  
mis en place par le Service  
Jeunesse et Sports de la  
commune, destiné à faire  
découvrir diverses disciplines  
aux licenciés des associations  
locales.*

Un camp inter-associations basé sur les échanges sportifs qui a pour objectifs : de provoquer des rencontres, de créer du lien social via les échanges, de favoriser la diversité et d'encourager les jeunes à partager avec d'autres leurs passions sportives.

Un séjour de 5 jours et 4 nuits, encadré par les animateurs du Service Jeunesse durant les vacances de la Toussaint, période creuse où les enfants n'ont pas l'habitude de partir. Réservé aux licenciés des associations sportives Saint Justoises, de la classe de 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. Ce sont 23 jeunes, de 8 associations différentes, qui ont pu participer aux nombreuses activités telles que : circuit training, olympiade sur la plage, randonnée nocturne dans les dunes...



Sortie kayak sur mer

Un petit groupe de 12 ans et demi de moyenne d'âge, impliqué et avec un très bon état d'esprit, a débuté par deux ateliers théoriques dont le réveil sportif et une séance d'information sur l'hygiène et l'alimentation d'un sportif.

Un documentaire et une page Facebook ont été créés à l'issue de ce stage, intitulée « **Camp'Sports mairie de St Just** ». Rejoignez-nous vite !



Sortie kayak sur mer

L'année prochaine, le service réitère le Camp'Sport pour sa 2<sup>ème</sup> édition ! Rendez-vous du **lundi 19 octobre au vendredi 23 octobre 2020** à Merlimont au Centre les « Argousiers ». Les inscriptions seront ouvertes à partir du **lundi 2 mars 2020**, pour les pré-adolescent(e)s et adolescent(e)s né(e)s entre 2005 et 2009 inclus (de 11 à 15 ans) soit un élargissement à 8 places de plus et à une année de naissance de plus.

### PLANNING

**Lundi :** Arrivée 11h30  
Briefing - règles de vie  
Sports collectifs

**Mardi :** Circuit training  
Initiation Tennis de Table  
Kayak en mer

**Mercredi :** Parcours du combattant  
Initiation balle aux pieds /  
Baseball ou pêche  
Olympiade sur la plage

**Jeudi :** Épreuve Koh Lanta  
Sortie Aqualud

**Vendredi :** Tournoi de pétanque  
Mini-Golf  
Départ 15h30

### ASSOCIATIONS REPRÉSENTÉES

Pétanque Club  
ACLES Tennis de Table  
ACLES Dojo St Justois  
Sporting Club St Justois  
Sprinter Club du Val d'Arré  
Saint Just Athlétisme  
ACLES Basket  
ACLES G.H.R



Arrivée aux "Argousiers"

### Nouvel accueil

\*\*\*\*

A compter du **6 janvier** la structure déménage au **12 rue de Belleville**.

Qui dit nouvelle structure, dit nouveaux projets et nouveaux défis !

Ouverture du lundi au samedi de 14h à 18h et c'est gratuit !!! sports, cuisine, multimédia ...

Ouverture pendant les vacances scolaires (avec dossiers d'inscriptions disponibles en Mairie)

Séjours d'été du 13 juillet au 24 juillet en Ardèche ou en Dordogne..

Notre structure jeunesse est entrée récemment dans le réseau PIVA (*Point Information de la Vie Association*). Elle devient un relais pour le monde associatif..

Une info, une question, un conseil... sans plus attendre prenez rendez-vous avec Virgil, Responsable de la structure au 06 59 71 75 35.



Vacances automne 2019



### Service Jeunesse et Sports

Téléthon 6 -déc.-19

#### Solidarité : 3<sup>ème</sup> édition du Téléthon

En dépit d'une météo plutôt défavorable, mais riche d'un programme varié artistiquement et sportivement, notre événement a pu se maintenir et a permis d'obtenir **plus de 2 000€ de dons**.

La commune, par l'intermédiaire de son Service Jeunesse, a mis en place pour la troisième année consécutive une action au profit du Téléthon.

En dépit d'une météo plutôt défavorable, mais riche d'un programme varié artistiquement et sportivement, notre événement a pu se maintenir.

Les enfants des écoles se sont initiés à différentes pratiques mises en place par le collège Louise Michel dans le cadre de leur projet « sports adaptés » : biathlon sarbacane en fauteuil roulant, cécifoot, parcours

à l'aveugle... et ont pu être sensibilisés aux gestes de premiers secours avec l'intervention des animateurs de la commune.

Enfin, en soirée, le public a apprécié les chants de Noël des enfants de l'école Bogaert, la démo de Tabata, ou bien encore une représentation de l'association « Créa Dance » et la sonorisation de « DJ LB » autour d'une bonne tartiflette, une bonne crêpe et un bon vin chaud.

Concernant le défi run associatif, la barrière des 1000 km n'a pu être atteinte mais nous avons cumulé plus de 700

km.. (*St just athlétisme ayant remporté honorifiquement le défi association*).

Le Service Jeunesse, en partenariat avec les écoles, le collège Louise Michel et les associations (*Créa Dance, St just athlé, Les pas pressés, la pétanque St Justoise, le comité de jumelage, les randonneurs St Justois, le Rallye Raid, l'ACLES Tennis de Table, l'ACLES basket, le SCVA, l'ACLES Multi-fitness*) remercie les généreux donateurs qui ont permis d'obtenir **plus de 2000€ de dons**.

### Vacances de la Toussaint *de l'Ilôt Z'enfants*

**100 enfants** ont fréquenté l'ALSH durant cette période.

2 semaines de fonctionnement sur le thème « Art et Culture ».

Les enfants ont découvert diverses nouvelles activités autour des sciences, de la peinture, de la musique.. Un réveil musculaire était proposé chaque matin pour tous.

**Les points forts de cet ALSH :** sortie au Zoo d'Amiens pour les 3/7 ans, trampoline parc d'Amiens pour les plus de 8 ans et un Cluedo géant sur le thème d'Halloween. Une exposition photos s'est déroulée sur le mois de décembre à la Médiathèque Anne Frank.

## L'Îlot Z'enfants

Solidarité : Les animateurs font le spectacle



Activités Téléthon salle des fêtes

Vendredi 6 décembre, à l'occasion de la 3<sup>ème</sup> édition du Téléthon, organisée par la commune et le Service Jeunesse et Sports, les animateurs du périscolaire ont réalisé de petits sketches sur la conduite à tenir en cas de sauvetage ou d'accidents.

Toutes les classes des écoles élémentaires ont pu assister à ces représentations dans le sérieux et la bonne humeur. Félicitations aux animateurs pour leurs jeux d'acteurs et leur investissement.

**Merci et bravo !**

## École des Sports

NOUVEAU : " Le Kayak "

Pour l'année 2020 - 2021, une nouvelle activité physique et sportive sera disponible à l'école des sports. Embarquez, vous serez vite séduit par cette pratique nautique !

Le Service Jeunesse et Sports de la commune va mettre en place une nouvelle activité physique et sportive " le Kayak ". Cette pratique sera organisée sur une portion du canal qui se situe dans le parc Jean Pierre Braine. Afin de mener à bien ce projet, la collectivité a investi dans l'achat de 8 canoës, 15 pagaies et 20 gilets.

L'activité kayak à l'école des sports, débutera dès la rentrée 2020-2021. Celle-ci est mise en place avec l'aide de la conseillère pédagogique de la circonscription de l'éducation nationale.





## Rentrée 2020

**Scolarité : Les préinscriptions aux écoles maternelles commencent.**

*Dès l'âge de 3 ans, l'enfant doit suivre une scolarité en maternelle, sauf en cas d'instruction dans la famille. Pour ce faire, il peut être inscrit dans une école publique ou une école privée.*

Les préinscriptions pour la rentrée de septembre 2020 dans les écoles maternelles, **pour les enfants nés en 2017**, commencent dès maintenant. **La préinscription est obligatoire mais n'est pas un engagement d'inscription.**

Il n'y a pas de périmètre scolaire pour les écoles maternelles. Cependant les responsables de la vie scolaire tentent de tenir compte, le plus possible, du domicile des familles ou des assistantes maternelles, pour obtenir des effectifs équilibrés.

Toute demande de dérogation doit être argumentée et faite par écrit à l'attention de Monsieur Patrick CONVERS Adjoint au Maire chargé des Affaires Scolaires à la Mairie de St Just-en-Chaussée.

Le coupon ci-dessous est à compléter et à retourner en mairie **pour le 30 mars**.

Il sera remis, en échange, une attestation de préinscription qui **sera demandée lors de l'inscription définitive** dont les dates vous seront communiquées ultérieurement.

### COUPON A DÉPOSER EN MAIRIE POUR LE 30 MARS

Nom et prénom de l'enfant : .....  
Date de naissance : .....  
Nom et prénom du père : .....  
Nom et prénom de la mère : .....  
Adresse : .....  
N° de téléphone : .....  
École fréquentée par le frère ou la sœur : .....

**Si assistante maternelle :**

Nom et Prénom : .....  
Adresse : .....  
*(joindre une copie du contrat ou une déclaration sur l'honneur)*

**Dérogation :**  OUI  NON  
*(courrier à déposer en même temps que la préinscription)*

## Centre Communal d'Action Sociale

Festivité : Période de Noël à la structure



Sortie à Chantilly 11-déc.-19

Pour bien terminer cette année 2019, le CCAS a organisé son Arbre de Noël au Château de Chantilly le mercredi 11 décembre. Les bénéficiaires de l'Épicerie Sociale et leurs enfants ont pu profiter du beau spectacle équestre « Alice et le manège enchanté » suivi d'une visite du musée du Cheval et de ses écuries, tout en profitant de la féerie de Noël.

En plus de cette sortie, offerte aux enfants, tous les bénéficiaires de l'Épicerie Sociale ont reçu un colis de Noël, nettement amélioré, afin de permettre à tous de passer un bon réveillon de Noël. Lors de cette distribution, les jouets récoltés précédemment dans les écoles par les membres du Conseil Municipal Jeunes, ont été distribués aux enfants. Ce fut un moment de partage magnifique et solidaire.



Noël du CCAS

### Sortie : Vacances d'Automne

Le 29 octobre 2019, les bénéficiaires de l'Épicerie Sociale ont eu la chance de participer à une sortie exceptionnelle : le Parc Astérix. Parents et enfants ont pu passer une journée inoubliable à sensations garanties !



Parc Astérix - Goudurix





## Entraînez-vous Préparez-vous Le Rallye Raid arrive !

L'année 2020 sera marquée par l'organisation du 11<sup>ème</sup> Rallye Raid du Plateau Picard qui se déroulera les **13 et 14 juin**, avec le



retour du célèbre « 24h Chrono » de 11h à 11h. 72 équipes s'affronteront dans de nombreuses disciplines. **Qui sera le vainqueur de cette édition ? Cette année, 23 épreuves** : Cross Ekiden, Ergomètre, Run and bike, Course navette, Kaléidoscope ...

Diverses animations, restaurations, jeux gonflables et feux de St Jean seront présents sur le site durant ces 2 jours. Programmes détaillés de la manifestation sportive et des animations au premier trimestre 2020.



## Jardins Familiaux de l'Oise

L'Assemblée Générale de la section locale des Jardins Familiaux de l'Oise aura lieu le **Dimanche 16 février 2020** à 14h30 à la salle des fêtes de Saint Just en Chaussée. Les adhérents pourront y retirer les commandes de graines, assister à une projection de vidéo sur le jardinage et de participer à la tombola.

## Billard Club St Justois

Championnat : *Grande horizon* !



1<sup>er</sup> tour de la coupe de France

Cette saison commence fort pour le Billard Club, samedi 16 novembre, le club a joué en coupe de France aux jeux de série en D4 et a su se démarquer contre Friville Escabotin et Albert.

En 2020, trois nouvelles rencontres, le 11 janvier, le club rencontre Laon et Harbonnières en coupe de France par équipe au « 3 bandes » en D4, le 18 janvier, en extérieur pour rencontrer Crépy en Valois et Harbonnières pour la coupe de France aux jeux de série en D4 et enfin le 7 mars en extérieur à Friville Escabotin et Albert pour la coupe de France aux « 3 bandes » en D4.

Par ailleurs, le Billard Club Saint Justois reste ouvert tous les après-midi. Nous restons à disposition de toute personne adulte ou enfant désirant nous rejoindre. **Contactez-nous : 03 44 19 31 78 ou par mail [bcsj75@free.fr](mailto:bcsj75@free.fr)**



## Vide Dressing

### Amitié Saint Just Slovaquie

Votre armoire déborde de vêtements portés à peine deux fois ? Trop de chaussures, trop de sacs qui encombrant votre entrée ... Les vêtements des enfants sont trop petits ?

**Ne jetez plus ! Donnez une seconde vie à vos vêtements .**

L'association vous propose un vide dressing le **samedi 29 février** de 9h à 18h à la salle des fêtes.

Réservations et informations : 07 81 86 09 52

## Saint Just / ALVA

Sortie Côte d'Opale à Étaples pour le programme de la fête de la coquille Saint Jacques le **samedi 11 avril 2020**.

**Tarif** : 75€ pour les adhérents et 80€ pour les extérieurs. **Inscrivez-vous avant le 15 mars 2020**.

Le prix de la sortie comprend le transport, la visite guidée de 2h de la cité des pêcheurs au cap marais avec dégustation d'une verrine de coquilles Saint Jacques et son verre de vin blanc. À midi, déjeuner spécial de coquilles Saint Jacques avec 3 déclinaisons cuisinées, boisson comprise et dessert. Vers 14h30, partez à la découverte de la baie de canche. Réservation : 03 44 78 47 15

## Tarot Club

### Concours : Sortez vos cartes

Le club de Tarot Saint Justois et du Plateau Picard, organise un concours de tarot le **dimanche 2 février** à 14h à la salle du CSE, rue Foch. Tournoi en 5x5 femmes. Début des inscriptions à 13h.

**Prix** : 15€ pour les licenciés, 17€ pour les extérieurs et 5€ pour les jeunes. Redistribution à 85%. Prix calculé selon le nombre de tables, 15€ au premier de chaque tour. Récompense à la première Dame et au premier Jeune. **Restauration et buvette sur place.** Renseignements M. THIVET Frank : 06 49 85 84 89



Rencontre hebdomadaire



Course nature 2019

## Saint Just Athlétisme

### Course : Chaussez vos baskets

**V**ous avez été très nombreux à nous témoigner votre intérêt pour la course nature du Plateau Picard. L'association a le plaisir de vous annoncer que la prochaine édition aura lieu le **dimanche 2 février 2020 !**

Les inscriptions se font sur le site : [Adeorun.fr](http://Adeorun.fr) ou sur place le jour J avec une **majoration de 2€**. Le retrait des dossards aura lieu le matin même, au marché couvert, à quelques mètres de La Poste et du gymnase Gérard Berton.

**Le départ sera lancé à 10h15** pour les courses de 8km (**10€**) et 16km (**12€**). La course des enfants (6 à 12 ans) sera à 10h.

# POUR VOTER INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour les nouveaux arrivants ainsi que pour toutes les personnes qui n'auraient pas encore sollicité leur inscription, deux modes d'inscription-vous sont proposés :

\* **En mairie**

- Présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

\* **Sur internet**

- Via le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (remplir le formulaire en ligne)

## CHANGEMENT D'ADRESSE

Si vous avez changé d'adresse dans la commune au cours de l'année 2019, merci de déposer au service **ÉLECTIONS** de la mairie le coupon ci-dessous et de joindre un justificatif de domicile afin d'effectuer le changement sur la liste électorale ; **ce changement n'est pas automatique**.

**MONSIEUR**

Nom/prénom : .....

**MADAME**

Nom/prénom : .....

**ENFANT (18 ans et plus) :**

.....

**ANCIENNE ADRESSE :** .....

.....

**NOUVELLE ADRESSE :** .....

Date et signature

## SI VOUS QUITTEZ LA COMMUNE

Complétez le cadre ci-dessous et déposez-le au service **ÉLECTIONS**.

Je soussigné Monsieur/Madame .....

Adresse : .....

**1 - DEMANDE MON MAINTIEN** sur la liste électorale de ST JUST EN CHAUSSEE ; je figure sur le rôle de l'impôt au titre \* de la taxe d'habitation \* du foncier non bâti \* du foncier bâti \* de la taxe professionnelle

**2 - DEMANDE MA RADIATION** des listes électorales de ST JUST EN CHAUSSEE et m'engage à me présenter à la mairie de mon nouveau domicile pour me faire inscrire sur les listes électorales.

Date et signature



## Urbanisme : Avant travaux ... Une démarche administrative obligatoire

Vous souhaitez modifier votre habitat, votre dépendance, implanter un abri de jardin, construire une habitation, modifier des locaux commerciaux ou changer d'affectation un local en local commercial ? Alors il vous est indispensable de vous rapprocher du service urbanisme de votre mairie pour connaître les démarches administratives à effectuer. Cette précaution peut vous éviter bien des désagréments.

Suivant la nature des travaux vous aurez l'obligation de déposer une Déclaration Préalable ou un Permis de Construire. Cette formalité permet à l'administration de vérifier que le projet respecte les règles d'urbanisme en vigueur.

### Une Déclaration Préalable est exigée pour :

- la construction nouvelle ou l'agrandissement d'une construction entraînant la création d'une surface de plancher supérieure à 5m<sup>2</sup> et inférieure ou égale à 20m<sup>2</sup>
- la modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment : pose d'un velux, changement ou création d'ouvertures, réfection de la toiture, ravalement des façades...
- le changement de destination d'un bâtiment (*par exemple transformation d'un local commercial en local d'habitation ou inversement*) même lorsque celui-ci n'implique pas de travaux.

### Le délai d'instruction de la demande sera de 1 mois.

La déclaration de travaux **est valable 2 ans** à compter de la notification mentionnée à l'article R 424-10, et ce en application de l'article R424-17 du Code de l'urbanisme.

### Particularités pour les établissements recevant du public (ERP) :

\*\*\*\*

Une demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un ERP est exigée par un dépôt de Cerfa n°13824\*03.

L'autorisation d'ouverture pour ce type d'établissement **est obligatoire** et ne peut se faire qu'après l'avis favorable des dossiers étudiés par les services administratifs des Sous Commissions Départementales d'Accessibilité et de la Sécurité Incendie.

La durée de validité de cette déclaration préalable peut faire l'objet d'une demande de prorogation d'un an, à condition que cette demande **soit faite plus de 2 mois avant l'expiration du délai de validité de la déclaration préalable.**



### Permis de Construire ou Déclaration de Travaux :

*Le permis de construire est exigé pour*

- les constructions de plus de 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher, ou la création d'un niveau supplémentaire à l'intérieur d'un bâtiment, créant une augmentation de la surface d'habitation de plus de 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ;
- le changement de destination d'un bâtiment, dès qu'il y a modification de la structure porteuse ou de la façade du bâtiment ;
- la modification du volume de l'habitation lorsqu'il y a création d'une ouverture sur un mur extérieur.

#### En résumé :

- constructions neuves : permis de construire exigé, mais simple déclaration pour les constructions de faible importance ;
- constructions existantes : déclaration de travaux exigée, mais permis de construire lorsque les modifications sont importantes.

#### Pour le permis de construire :

Affichage d'un panneau visible par tous, le temps des travaux sur lequel doit figurer les informations suivantes :

- Nom ou raison sociale
- Superficie du terrain
- adresse de la mairie où le dossier peut être consultable
- la date de délivrance et le numéro de l'autorisation
- la date d'affichage en mairie ainsi que le nom de l'architecte le cas échéant
- la surface de plancher ainsi que la hauteur en mètre de la construction.

Au commencement et à l'achèvement des travaux vous devrez déposer en mairie les imprimés suivants :

- Cerfa 13407\*02 Déclaration d'ouverture de chantier et Cerfa 13408\*02 Déclaration d'achèvement des travaux.

**Important :** Un permis de construire devient caduc si les travaux n'ont pas été commencés dans les trois ans suivant la date de délivrance ou s'ils sont interrompus pendant un délai supérieur à une année.

### Que risque-t-on en construisant sans permis de construire ?

**La construction ou la création de plus de 40m<sup>2</sup> de surface nécessite un permis de construire ou une déclaration de travaux**

Pour certaines constructions, la délivrance d'un permis de construire est obligatoire. Si vous réalisez une construction soumise à permis de construire sans avoir obtenu le permis, vous

vous exposez à des sanctions. **Il s'agit en effet d'une infraction.**

Les forces de l'ordre pourront, suite à la constatation, saisir le tribunal de grande instance en exigeant :

- l'arrêt des travaux (*avec confiscation du matériel*) et la démolition de la construction.
- L'amende pour défaut de permis de construire peut être comprise entre **1 200 euros et 6 000 euros par m<sup>2</sup> construit** (*article L 480-4 du Code de l'urbanisme*).
- Le fait de ne pas respecter la décision du tribunal de grande instance vous expose à une amende de **75 000 euros et à trois mois de prison** (*article L 480-7 du Code de l'urbanisme*).
- Si vous ne respectez pas les délais de démolition (**en cas d'ordre de démolition**), vous vous exposez à des pénalités journalières comprises entre **7,5 euros et 75 euros (par jour)**.
- Une majoration des taxes d'urbanisme

Le risque financier ne s'arrête pas aux amendes. En effet, une fois l'infraction constatée, les taxes d'urbanisme peuvent être majorées d'une **pénalité s'élevant à 80%** du montant de la taxe due par le contrevenant. De plus,



l'administration fiscale se réserve le droit **d'exiger le remboursement du différentiel des taxes dues** (*même si la construction est irrégulière*).

### Conseils pour obtenir l'autorisation de la mairie :

Il est impératif de justifier de la conformité de vos travaux, à travers des factures que l'entreprise de construction mettra à votre disposition.

Lors de l'établissement des contrats de construction, il est recommandé de porter attention à l'échelonnement de vos budgets en fonction des étapes du projet : début des travaux, contenus et attentes, qualité des matériaux, procédure de rémunération, date d'achèvement, réserves en cas de défaut...

Un dossier de permis de construire ou de déclaration préalable nécessite l'intervention d'un professionnel pour le montage et éventuellement le suivi du chantier. Si vous n'êtes pas tenu par le recours à un architecte, veillez à ce que la personne désignée pour le réaliser soit qualifiée. L'établissement d'un dossier vous impose de délivrer des plans précis et en surélévation de votre maison, avant et après travaux. Sachez par ailleurs que vous devez avoir recours à un architecte dès lors que la surface dépasse 150 m<sup>2</sup>.

COLLECTE  
des SAPINS  
DE NOËL



en porte-à-porte

Dans votre commune  
Jeudi 9 janvier 2020

Uniquement  
les sapins  
naturels  
sans décorations  
ni éléments artificiels.

Pensez à me  
recycler!



Déposez votre sapin  
dans la rue la veille au soir !

[www.plateaupicard.fr](http://www.plateaupicard.fr)

[environnement@cc-plateaupicard.fr](mailto:environnement@cc-plateaupicard.fr)

03 69 12 50 70



Plateau Picard  
Communauté de Communes

### ***Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance :***

Wylson CALONNEC, né le 13 octobre,  
Jade SOMMEREÏSEN, née le 18 octobre,  
Ismaël CHELLALI, né le 12 octobre,  
Julia PARME NICOLOSI, née le 21 octobre,  
Noah WROTECKI, né le 22 octobre,  
Livia DEMONCHY, née le 26 octobre,  
Soleyman CHOUNI, né le 28 octobre,  
Taehan BRIQUET CHANTHAVONG, né le 15 novembre,  
Amandine CONDETTE, née le 26 novembre.



### ***Nous nous unissons à la peine des familles de:***

Dominique MOLLENHALLER, née DONCHET, décédée le 18 février,  
Pierre LEFEVRE, décédé le 19 octobre,  
Jacqueline MOISY, née TAVIGNOT, décédée le 26 octobre,  
Josiane LEFEBVRE, née BERTIN, décédée le 26 octobre,  
Bernadette BILLA, née LANGLOIS, décédée le 5 novembre,  
Guy DARRAS, décédé le 13 novembre,  
Lucienne BLOT, née DELAY, décédée le 22 novembre.



**JANVIER**

**DIMANCHE 12**

ACPG- CATM

Thé dansant et galette à 15h à la salle des fêtes.  
- 03 44 19 32 56

**MERCREDI 15**

Médiathèque Anne Frank

Tu as entre 8 et 12 ans et tu aimes les livres ? Rejoins le Book'in club à 15h.  
- 03 44 19 35 28

**JEUDI 16**

Municipalité

Voeux de la Municipalité à 19h au gymnase Gérard Berton.  
- 03 44 19 29 29

**SAMEDI 18**

Médiathèque Anne Frank

Les enfants de 0-3 ans peuvent participer à l'heure des bébés lecteurs à 10h30.  
- 03 44 19 35 28

**DIMANCHE 19**

Commission Affaires Sociales

Galette des aînés à 14h30 à la salle des fêtes. - 03 44 19 29 19

**VENDREDI 24**

ACPG - CATM

Assemblée Générale à 13h30 à la salle des fêtes.  
- 03 44 19 32 56

**SAMEDI 25**

Médiathèque Anne Frank

Plaisir des lectures pour les enfants de 4 à 5 ans, suivi d'un atelier à 10h30.  
- 03 44 19 35 28

Médiathèque Anne Frank

Atelier « Et si on jouait ? » ouvert à tous à partir de 6 ans de 10h à 12h.

**SAMEDI 25**

Amicale du personnel

Loto de l'amicale à 20h à la salle des fêtes  
- 03 44 19 29 29

**FÉVRIER**

**SAMEDI 1<sup>er</sup>**

Médiathèque Anne Frank

Spectacle théâtral « Premier printemps » à 10h30  
- 03 44 19 29 29

Culturel

Théâtre « Y'a d'l'Amour dans l'air » à 20h30 à la salle des fêtes. - Entrée 5€  
- 03 44 19 29 29

**DIMANCHE 2**

Saint Just Athlétisme

Course nature du Plateau picard, départ lancé à 10h15  
- 03 44 19 38 22

Tarot Club

Concours de Tarot à 14h à la salle du CSE - Rue Foch  
- 06 49 85 84 89

**JEUDI 6**

Établissement Français du sang

Collecte de sang de 14h à 19h dans la salle des fêtes.  
- 03 44 19 29 29

**SAMEDI 8**

Médiathèque Anne Frank

Atelier « Et si on jouait ? » ouvert à tous à partir de 6 ans de 10h à 12h. - 03 44 19 35 28

Culturel

Théâtre « L'Abacadabran-tesque Amnésie » à 20h30 à la salle des fêtes - Entrée 5€  
- 03 44 19 35 28

**VENDREDI 14**

Médiathèque Anne Frank

Concert d'Adèle Chignon à 20h à la médiathèque.  
- 03 44 19 35 28

**SAMEDI 15**

Médiathèque Anne Frank

Plaisir des lectures pour les enfants de 6 - 7 ans à 10h30, suivi d'un atelier.  
- 03 44 19 35 28

**DIMANCHE 16**

Jardins Familiaux

Assemblée Générale à 14h30 à la salle des fêtes  
- 06 84 05 81 31

**MERCREDI 26**

Commission Affaires Sociales

Sortie au salon de l'agriculture. Départ à 7h30 devant le gymnase Gérard Berton.  
- 03 44 19 29 19

**SAMEDI 29**

Amitié Saint Just - Slovaquie

Vide dressing de 9h à 18h à la salle des fêtes.  
- 07 81 86 09 52

**MARS**

**SAMEDI 7**

Espace Jeunesse

Loto à 20h à la salle des fêtes.  
- 03 44 51 68 73

Médiathèque Anne Frank

Atelier « Et si on jouait ? » ouvert à tous à partir de 6 ans de 10h à 12h.

**DIMANCHE 15**

Municipalité

Élection premier tour. Bureaux de vote ouvert de 8h à 18h. Diffusion des résultats à la salle des fêtes.

**MERCREDI 18**

Médiathèque Anne Frank

Tu as entre 8 et 12 ans et tu aimes les livres ? Rejoins le Book'in club à 15h.  
- 03 44 19 35 28

# VIE PRATIQUE

## Agenda

### SAMEDI 21

#### Médiathèque Anne Frank

Plaisir des lectures pour les enfants de 4 à 5 ans, suivi d'un atelier à 10h30.  
- 03 44 19 35 28

#### Culturel

Théâtre « La lessive » à 20h30 à la salle des fêtes - Entrée 5€ -  
03 44 51 68 73

### DIMANCHE 22

#### Municipalité

Élection second tour. Bureaux de vote ouvert de 8h à 18h. Diffusion des résultats à la salle des fêtes.

### SAMEDI 28

#### Médiathèque Anne Frank

Les enfants de 0-3 ans peuvent participer à l'heure des bébés lecteurs à 10h30.  
- 03 44 19 35 28

### Du 28 au 29

#### Oui zen Go

Salon Gastronomique de 9h à 19h à la salle des fêtes  
- 03 44 19 29 29

## A V R I L

### JEUDI 2

#### Établissement Français du sang

Collecte de sang de 14h à 19h dans la salle des fêtes.  
- 03 44 19 29 29

### SAMEDI 4

#### Culturel

Théâtre à 20h30 à la salle des fêtes. Infos : 03 44 51 68 73

#### Médiathèque Anne Frank

Atelier «Et si on jouait?» ouvert à tous à partir de 6 ans de 10h à 12h.- 03 44 19 35 28

### SAMEDI 11

#### Médiathèque Anne Frank

Plaisir des lectures pour les enfants de 6 - 7 ans à 10h30, suivi d'un atelier.  
- 03 44 19 35 28

### DIMANCHE 12

#### Club des aînés

Loto à 13h30 à la salle des fêtes - 03 44 78 83 78

### MARDI 28

#### Municipalité

Cérémonie Patriotique des Déportés - 03 44 19 29 29





# Sortie organisée par la Commission Affaires Sociales

**FOIRE  
DE  
PARIS**

**Mercredi  
06/05/20**

**LE PLUS GRAND  
SALON D'EUROPE  
POUR LA MAISON**

#foiredeparis



**23 €**

par adulte

**20 €**

par enfant

**13 €**

pour les -7 ans

*Inclus:*

**Transport aller/retour  
+ billet d'entrée**

*Départ à 7h30, devant le gymnase  
de St Just en Chaussée.*

*Retour vers 20h00.*

*Sortie proposée pour les St Justois.*

*Ouvert aux extérieurs dans la limite des places disponibles.*

**Inscriptions au 03 44 19 29 19 avant le 27/03**

# ST JUST-EN-IMAGES



Marché de Noël

7 & 8- déc.19



7-déc.19

Assemblée Générale  
Pétanque Club



6-déc.19

3<sup>ème</sup> édition du  
Téléthon



1<sup>er</sup>-déc.19

Repas des aînés